

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre 1.

N° 71

SIGNALEMENT.

Le S^r Chanut, géraud,
Boulangeo,
nati de Drignac,
demeurant à Drignac,
allant dans la nouvelle castille (Espagne)
âgé de 37 — ans, taille d'un mètre
60 centimètres

cheveux châtain front découvert
sourcils châtain yeux châtain
nez gros, bouche moyenne
barbe châtain menton rond
visage ovale teint brun

SIGNES PARTICULIERS.

Une brûlure à la joue droite.

PIÈCES DEPOSÉES :

La demande approuvée de l'avis du
Maire de Drignac.

FAIT à Aurillac, le 31 mai 1840.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

géraud Chanut

Vertical stamp and signature on the right edge of the document.



A monsieur
monsieur Le préfet
Du Département du
Cantal



Monsieur le préfet

<p>Signalement âge de 37 ans taille d'un mètre 600 millimètres cheveux châtains front découvert sourcils châtains yeux châtains nez gros bouche moyenne barbe châtaine menton rond visage ovale teint brun signe particulière une brûlure à la joue droite sure du porteur</p>	<p>Chanut géraud propriétaire habitant du lieu bourg de Drignac Canton de plaux arrondissement de mauriac âgé de trente sept ans A l'honneur de vous exposer que Desirant retourner en Espagne nouvelle Castille ou il exerce la profession de boulanger et vient en conséquence vous supplier, monsieur le préfet de vouloir bien lui faire délivrer un nouveau passeport pour se rendre dans le royaume, à fin qu'il puisse continuer le Commerce qu'il a professé depuis l'année 1832</p>
---	--

J'espère monsieur
Le préfet que vous
accueillerez favorablement
sa demande et vous ferez
justice
chant gervais



Nous maire de la commune de Driquet
que la pétition ci dessus est sincere et veritable

fait ce Maire de Driquet le 29 Mai 1850

Le Maire
Juvignat



En pour légalisation de la
signature de M^r Juvignat, maire de la
Commune de Driquet
Mauriac, le 29 mai 1850



Le sous-préfet
J. Martin